

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légal et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1705

46 – LOT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

Ventes et cessions

327 164 828 RCS Cahors.

DAVID S.A.S..

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 350676,00 EUR.

Adresse : Route de Cahors, 46170 Castelnau-Montratier.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet de fusion simplifiée Au terme d'un acte sous seing privé en date du 13 juillet 2026, La société LODI PRODUITS FRAIS, société par actions simplifiée au capital de un million trois cent cinquante-trois mille deux cent quatre-vingt-cinq euros (1 353 285,00 €) dont le siège est situé Rue Pierre Mendès France, Z.A La Gardette, 33310 Lormont, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 410 220 230, Et ; La société DAVID, société par actions simplifiée de trois cent cinquante mille six cent soixante-seize euros (350 676,00 €) dont le siège est situé Route de Cahors, 46170 Castelnau-Montratier, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Cahors sous le numéro 327 164 828, Ont établi le projet de leur fusion simplifiée par voie d'absorption de la société DAVID par la société LODI PRODUITS FRAIS. En conséquence, seraient transférés à la société LODI PRODUITS FRAIS, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, tous les éléments d'actif et de passif qui constituent le patrimoine de la société DAVID, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de la société DAVID devant être dévolue à la société LODI PRODUITS FRAIS dans l'état dans lequel il se trouve à la date de réalisation de la fusion. Les conditions de la fusion ont été établies sur la base des comptes de la société DAVID et de la société LODI PRODUITS FRAIS au 31 mars 2026, date de clôture des exercices sociaux des deux sociétés. Les actifs et passifs de la société DAVID seraient transférés pour leur valeur nette comptable à la société LODI PRODUITS FRAIS, conformément à la réglementation applicable. Sur la base des comptes au 31 mars 2026, la totalité de l'actif de la société DAVID, évalué à 997 074,93 € (neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille soixante-quatorze euros et quatre-vingt-treize centimes), et la totalité du passif, évalué à 770 014,25 € (sept cent soixante-dix mille quatorze euros et vingt-cinq centimes), seraient transférés par cette dernière au profit de la société LODI PRODUITS FRAIS. Ainsi le montant total de l'actif net transféré serait de 227 060,68 € (deux cent vingt-sept mille soixante euros et soixante-huit centimes). La fusion prendrait effet, d'un point de vue juridique, au 31 août 2026, d'un point de vue comptable et fiscal au 1er avril 2026. La réalisation définitive étant fixée au 31 août 2026. Toutes les opérations, actives et passives, effectuées par la société DAVID depuis la date du 31 mars 2026 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seraient

prises en charge par la société LODI PRODUITS FRAIS. Conformément à l'article L.236-6 du Code de commerce, deux copies certifiées conformes du projet de fusion ont été déposées : -Au greffe du Tribunal de commerce de Cahors en date du 17/07/2026 pour la société DAVID -Au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux en date du 16/07/2026 pour la société LODI PRODUITS FRAIS Les créanciers des sociétés participant à l'opération de fusion, dont la créance est antérieure à la date de parution du présent avis au BODACC, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis. POUR AVIS..

